



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revenus immobiliers

Question écrite n° 46167

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la réforme fiscale annoncée. Depuis, l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste, les Français de l'étranger ont été particulièrement touchés par les mesures fiscales adoptées. En témoigne l'extension de la CSG-CRDS aux non-résidents sur les revenus fonciers et sur les plus-values immobilières perçus en France, remise en cause par la Commission européenne qui a ouvert une procédure d'infraction contre la France. Aussi, il souhaiterait savoir de quelle manière la réforme annoncée prendra en compte nos compatriotes établis à l'étranger et viendra alléger la pression fiscale, trop souvent injustifiée, que certains d'entre eux peuvent subir.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46167

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13067

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)